



Livret d'accueil TCRC (version septembre 2021)

Tennis Club Rivière De Corps

Stade Lucien LACAILLE

50 Rue Victor Hugo

10440 La Rivière de Corps

Email

tc.riviere-de-corps@fft.fr

Que vous soyez jeunes, adultes, séniors, intéressés par la compétition, le tennis loisir, l'école de tennis ou les cours adultes, le Tennis Club de la Rivière de Corps (TCRC) sera heureux de vous accueillir. Nos installations vous permettront de pratiquer votre sport favori sur 2 courts couverts et 5 courts extérieurs (3 durs rénovés en 2016, 2 terres battues rénovées annuellement).



Le TCRC en bref

Date de création: 1978

Nombre d'adhérents 2020-2021 : 230

Site internet : www.tcrc.fr

Page Facebook : TCRC | Tennis Club de la Rivière-de-Corps

(<https://fr-fr.facebook.com/pages/category/Nonprofit-Organization/TCRC-Tennis-Club-de-la-Rivi%C3%A8re-de-Corps-231494606909636/>)

Les membres du Bureau

Président: Raoul Rozières depuis 2004 (06/86/72/76/86)

Secrétaire/ Vice-Président: Alain Gourier depuis 2004 (06/86/56/26/35)

Trésorier: Alain Marie depuis 2004 (06/76/14/85/28)

Trésorier à venir: Christian Quiring (lors de l'AG d'octobre 2021) (06/60/74/07/18)

Membres du bureau: Jérémy Houard (2004), Cyrille Milcent (2012), Sylvain Perret (2012), Isabelle Lafond (2017), Thibaut Bonnet (2017), Vincent Barré (2018), Aurélien Calloire (2020), Amaury Leporé (2020), Adeline Louvet (2020), Bertrand Yot (2020)

WANTED

Motivé(e) pour rentrer au bureau ou participer ponctuellement à l'organisation d'évènements, vous pouvez contacter Raoul Rozières ou les moniteurs pour faire part de votre disponibilité.

Les enseignants

Les cours sont dispensés par des enseignants diplômés.

Contacts des enseignants du TCRC :

-Jérémy Houard : 07/78/63/47/53 ou jeremy.houard@gmail.com

-Vincent Barré : 06/58/93/72/79 ou vincentjeromebarre@gmail.com

ou contact via tc.riviere-de-corps@fft.fr

Il est possible de prendre des cours particuliers, pour cela prendre directement contact avec les moniteurs.



Vincent



Jérémy

TARIFS 2021/2022 Adhésions



INFO - RENSEIGNEMENT

Site : www.tcrc.fr

Mail : tc.riviere-de-corps@fft.fr

Tel : 03 25 75 21 76

FICHE D'INSCRIPTION - SAISON 2021/2022

FORMULES & TARIFS					
JEUNES (par personne)		choix	ADULTES (par personne)		choix
Cotisation + Licence	85 €		Cotisation + Licence	165 €	
La cotisation + la licence sont obligatoire pour participer aux entraînements			Cotisation + Licence (COUPLE)	135 €	
MInni-Tennis 1H00 5/6 ans	80 €		Cotisation + Licence (ÉTUDIANT)	105 €	
Entraînement 1H30 (Possibilité de cours 1H15 selon les effectifs 220€)	160 €		La cotisation + la licence sont obligatoire pour participer aux entraînements		
Entraînement 2X1H30 Après accord des moniteurs	335 €		+ Entraînement 1H30	200 €	
RÉDUCTION DE 15% DÈS LE 2 ^{ème} ENFANT (s'applique sur la plus basse cotisation)			Cotise printemps à partir du 1er mai	90 €	
			Cotise été à partir du 1er juillet	70 €	
Cotisation PARENT : Pour un parent ne jouant qu'avec son/ses enfant(s) (inscrit à l'école de tennis)	85 €		Cotisation découverte : valable 3 mois. (Ne jamais avoir été licencié ou non licencié pendant 3 ans)	40 €	

Voir le site du club (www.tcrc.fr).

INFORMATIONS PRATIQUES

- Réservation des terrains pour une pratique libre : uniquement par internet via les sites dédiés à la réservation A.D.O.C ou Ten'Up (<https://tenup.fft.fr/>).

Sur Ten'Up : rubrique réserver, puis dans mon club.

Vous pouvez réserver des créneaux d'1h30 maximum par réservation. Une fois la réservation passée, vous pourrez de nouveau réserver un terrain sur un créneau d'1h30. Merci d'annuler votre réservation si vous ne pouvez plus venir, cela pouvant profiter à d'autres adhérents.

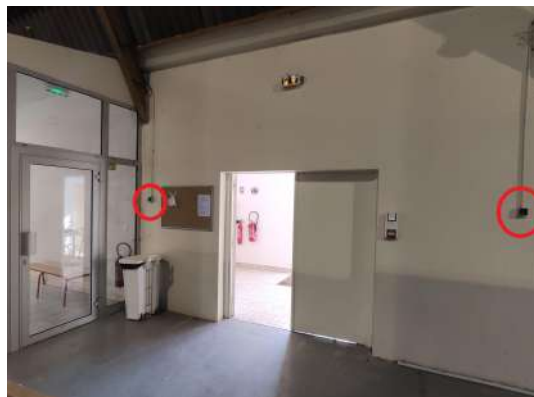
- Contacteur des joueurs : se reporter à la liste affichée dans les deux clubs houses.

Si vous le souhaitez, vous pouvez vous ajouter à la liste de recherche de joueurs en indiquant votre niveau et votre numéro de téléphone.

- Eclairage extérieur : se rendre dans le club house d'été, derrière le bar, dans le bloc blanc et appuyer sur les boutons concernés. Ne pas oublier d'éteindre son court en partant !



- Eclairage intérieur : à l'arrière de chaque terrain/proche de l'entrée vers la porte du club house d'hiver se trouvent deux boutons "pression". Appuyer dessus en arrivant et penser à le refaire toutes les 20 minutes lorsque la sonnerie retentit ou avant qu'elle ne retentisse. En partant laisser s'éteindre naturellement les lumières sans appuyer de nouveau sur les boutons.



- Accessibilité des courts : les courts (intérieurs et extérieurs) et le club house d'été sont accessibles à tous (hors période de restriction imposée en cas de pandémie ou autre) par la carte remise lors de l'inscription. Le club house d'hiver n'est accessible qu'en présence des moniteurs ou d'un membre du bureau possédant la clé.

- Utilisation des terrains en terre battue : vous trouverez en annexes à la fin de ce livret les étapes à suivre lors de la pratique sur terre battue, ainsi que les règles d'entretien relatives à cette surface. Il est demandé à chaque utilisateur de bien veiller à respecter cela, afin de garder les terres battues dans le meilleur état possible.

- Envie de faire de la compétition ? Vous pouvez retrouver les tournois homologués sur Ten'Up, rubrique Rechercher, puis Une compétition individuelle.

AGENDA 2021-2022

(sous réserve de modifications et pour une année sans Covid19)



Des évènements (animations, tournois format TMC, tournois Galaxie, ...) s'ajouteront au cours de l'année, pensez à vérifier régulièrement sur le site internet ou la page facebook du club ou auprès des moniteurs.

Septembre :

- inscriptions/réinscriptions : 4, 6, 7 et 8, les horaires sont communiqués sur le site
- reprise des entraînements jeunes : lundi 13
- reprise des entraînements adultes : lundi 20

Octobre :

- début des matches par équipes plus de 35 ans
- Assemblée Générale du club : samedi 16 à 18h
- Tournoi d'automne du club pendant les vacances de la Toussaint, 23/10 au 07/11. Catégories séniors Dames et Messieurs.

Novembre :

- Fin du tournoi d'automne, finales le dimanche 7
- Beaujolais Nouveau

Décembre :

- animation "Père Noël" pour les plus jeunes de l'école de tennis
- stages jeunes pendant les vacances de Noël

Janvier :

- journée de doubles surprises : dimanche 2 ou 9
- matches par équipes mixtes
- animation "galette des rois"

Février :

- stages jeunes pendant les vacances scolaires

Mars :

Avril :

- début des rencontres de printemps adultes
- stages de tennis jeunes ou adultes pendant les vacances
- tournoi jeunes pendant les vacances

Mai :

- les week-ends sont réservés aux matchs par équipes jeunes et adultes

Juin :

- fin des entraînements jeunes et adultes : samedi 11
- début du tournoi d'été : samedi 11 juin à 14h

Juillet :

- fin du tournoi d'été, finales le dimanche 3
- tournée d'été jeunes dans les Landes ou en Vendée ou ailleurs selon les désirs des moniteurs avec l'accord du Président et des membres du bureau 9 au 23 (à reconfrmer)







Les partenaires/sponsors du club

- [Chronodrive](#)

chronodrive

- [Conat Services](#), La Chapelle Saint-Luc



- [Crédit Mutuel](#), Saint André les Vergers (0325450530)



- [Opticiens Bonneville](#), rue Urbain IV à Troyes (0325731765)



- [Renault Pasquier Julien](#) (Estissac)



- [Cave du Val d'Or](#), Saint André les Vergers

Cave du Val d'Or
SPECIALISTE DE TERROIRS D'EXCEPTION

- [Seracoustic](#)



- [Ten Sport](#)



Si vous souhaitez **devenir partenaire du club** (particulier ou entreprise), vous pouvez, par vos dons, aider le club à son développement en favorisant notamment la formation de nos jeunes, le développement des structures,...
Pour cela, contacter Raoul Rozières : 06/86/72/76/86



UTILISATION DES COURTS EN TERRE-BATTUE

Avant de jouer :

Vérifier l'état du court (surtout après une pluie).

- Si les chaussures marquent le terrain et s'enfoncent de plus de 2mm :

NE PAS JOUER SUR LE TERRAIN



- Si nécessaire, arroser le terrain. (Terrain très sec, poussiéreux...)
-

Pour jouer :

- N'utiliser que des chaussures de tennis

**LES CHAUSSURES TYPE RUNNING, FOOT
ETC...SONT FORMELLEMENT INTERDITES !**



A la fin de la partie : à prendre en compte dans le temps de réservation.

NETTOYAGE DU COURT OBLIGATOIRE



voir fiche « les 3 étapes à réaliser avant de quitter le court »

Merci pour votre participation à cet entretien indispensable et ainsi préserver le plaisir de la terre battue !

Le bureau du TCRC



LES 3 ÉTAPES À RÉALISER AVANT DE QUITTER LE COURT

Les étapes sont à réaliser dans l'ordre

1ère étape :

Passer la traine dans la largeur et sur toute la surface du terrain (du filet jusqu'au grillage ou du grillage jusqu'au filet).



2ème Étape :

Passer le balai sur toutes les lignes du terrain y compris celle de double.

Merci de remettre les balais à leurs places !



3ème Étape : si nécessaire

Arrosage du court en dirigeant la lance toujours vers le haut ou à l'horizontale
Vers le bas ça creuse le terrain

Et sur toute la surface (intérieur et extérieur des lignes).



4ème Étape : ranger la traine, les balais (tête vers le haut), et le tuyau d'arrosage.